



ANTIGEL **ECONO** POUR PLOMBERIE

PROTECTION **-50°C***
ANTI-ÉCLATEMENT

- Protection anti-éclatement -50 °C*
- Préparation de la tuyauterie de PLASTIQUE pour l'hiver
- Sans sel**
- Non toxique
- Prêt à l'emploi



- Numéro d'article : **15-334**
- Unité/Caisse : 3,78 L /4
- CUP : 0-56438-15334-4
- SCC : 400-56438-15334-2

Sûr pour la plomberie des :



Piscines



VR



Bateaux



Chalets





ANTIGEL **ECONO** POUR PLOMBERIE PROTECTION ANTI-ÉCLATEMENT -50°C*

L'Antigel pour plomberie Econo protège les tuyaux d'évacuation et les conduits d'eau douce contre les dommages causés par l'expansion de la glace dans les conduits des maisons mobiles, des véhicules récréatifs, des bateaux et des maisons d'été, des fosses septiques et des systèmes de filtration et de chauffage de piscines.

* Le gel du produit est normal et ne risque pas d'endommager le système.
CE PRODUIT N'EST PAS CONÇU POUR ÊTRE UTILISÉ COMME FLUIDE CALOPORTEUR DANS LES SYSTÈMES À CIRCUIT FERMÉ OU COMME ANTIGEL DANS LES MOTEURS À COMBUSTION INTERNE.

ATTENTION : NE PAS DILUER. L'eau laissée dans les tuyaux et les conduits provoquera l'expansion du produit et endommagera les conduits d'eau. Amener le produit à la température ambiante avant d'utiliser.

MODE D'EMPLOI :

1. Vidanger le système **COMPLÈTEMENT**.
2. Verser le produit dans les conduits d'eau par le système de pressurisation ou en enlevant les tiges de manœuvre des robinets. Pour de plus amples renseignements concernant les véhicules récréatifs, vérifier le guide d'entretien du fabricant.
3. Ajouter de l'antigel jusqu'à ce que le liquide coloré apparaisse aux endroits de vidange. S'assurer que tous les tuyaux d'embranchement sont traités.
4. Pour les maisons d'été, ajouter 1 L (35,2 oz liq) dans chaque cuvette et réservoir de toilette, et 250 mL (8,8 oz liq) dans tous les éviers et toutes les baignoires. Pour les systèmes d'eau douce, la tuyauterie doit être complètement vidangée avant de rétablir le service.

** Les solutions salées, ou de saumure, sont extrêmement corrosives pour les métaux et ne peuvent être rendues non corrosives.

